



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

ALGI-NET

1. IDENTIFICATION

Nom du produit: Algi-Net
Autres noms ou codes: 3150003
Usage: Nettoyant éliminant l'alginate des porte-empreintes
Nom du fournisseur: DenPlus Inc.
Adresse: 333-M Chemin du Tremblay
Boucherville, QC, Canada, J4B 7M1
Téléphone pour informations: 450.641.1330
Téléphone d'urgence: 613.996.6666
Centre Anti-Poison du Québec: 1.800.463.5060

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification

Ce produit ne rencontre aucun critère pour une classification dans une classe de danger, étiquetage et emballage de substances et mélanges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Ne s'applique pas

3. INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux	CAS	Plage de concentration (en poids)
Aucun ingrédient classifié dangereux		

4. PREMIERS SOINS

4.1 Description des premiers soins nécessaires

Inhalation EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler le Centre Anti-Poison ou un médecin si un malaise persiste.

Voie cutanée EN CAS DE CONTACT AVEC PEAU: Laver à grande eau et savon. En cas d'irritation de la peau ou de rougeurs, consulter un médecin.

Voie oculaire EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si possible. Continuer de rincer. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Ingestion EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin si un malaise apparaît.

4.2 Symptômes et effets les plus importants : aigus ou retardés

Ne s'applique pas.

4.3 Mention de la nécessité d'une prise en charge immédiate ou d'un traitement spécial

Non nécessaire.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

5.1 Agents extincteurs

En cas d'incendie, pulvériser de l'eau, utiliser du dioxyde de carbone (CO₂), de la mousse en vaporisateur, de la poudre sèche.

5.2 Dangers spécifiques du produit dangereux ou du mélange

Ne s'applique pas.

5.3 Avertissement aux pompiers

Ne s'applique pas.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Éviter la formation de poussières. Éviter de respirer les poussières, brouillards ou gaz.

6.2 Précautions environnementales

Éviter les rejets dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Recueillir dans un contenant pour la disposition des déchets selon la réglementation locale.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir les sections: 8 et 13

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1 Précautions en matière de manutention

Éviter les déversements. Éviter le contact avec les yeux. Éviter un contact prolongé avec la peau.

7.2 Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Garder les contenants dans un endroit propre, frais et bien ventilé.

La ventilation naturelle est adéquate.

Température de stockage (°C): Ambiante.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Nettoyant pour les porte-empreintes pour éliminer l'alginate,

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles d'ingénierie appropriés

Protection yeux/visage	Utiliser un protecteur facial/ Des lunettes de sécurité/ Un masque facial complet.
Protection de la peau	Normalement non requis. Toutefois l'utilisation de gants est recommandée. Le choix de gants adaptés devrait être confirmé avec le fabricant des gants.
Protection respiratoire	Non requis normalement. Lorsqu'une protection contre un niveau nuisible de poussières est souhaitée, utiliser un masque de poussières de type N95 (US) ou de type P1 (EN 143).

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme	Poudre jaune
Odeur	Caractéristique
pH (Valeur)	7,5 - 9
Plage de fusion (°C)	< 300
Point d'ébullition (°C)	310
Point d'éclair (°C)	Non combustible
Inflammabilité (solides, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'inflammabilité	Ne s'applique pas
Tension de vapeur (Pascal)	Non disponible
Densité de vapeur (Air=1)	Non disponible
Solubilité (eau)	Soluble dans l'eau
Solubilité (Autres)	Non disponible
Viscosité (mPa. s)	Non disponible
Propriétés explosives	Ne s'applique pas
Propriétés oxydantes	Ne s'applique pas
Densité (g/ml)	1,76

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Matériau non réactif

10.2 Stabilité chimique

Stable sous conditions normales.

10.3 Risque de réactions dangereuses

Aucune connue.

10.4 Conditions à éviter

Éviter les agents oxydants forts.

10.5 Matériaux incompatibles

Aucun connu.

10.6 Produits dangereux de décomposition

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Aucun risque de toxicité.

Ingestion

Peut être nuisible si ingéré.

Inhalation

Peu probable d'être dangereux par inhalation. Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Contact cutané

Peu susceptible de causer une irritation de la peau.

Contact oculaire

Peut causer une irritation.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1 Écotoxicité

Ce produit n'a pas été testé.

12.2 Persistance et dégradation

Ce produit n'a pas été testé.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Ce produit n'a pas été testé.

12.4 Mobilité dans le sol

Ce produit n'a pas été testé.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

N'est pas classifié selon PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets nocifs

Aucun connu.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les déchets ne sont pas considérés être dangereux. En disposer conformément aux règlements locaux.

13.1 Méthode de traitement des déchets

Peut être éliminé par enfouissement conformément aux règlements locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas classé dangereux pour le transport.

14.1 Numéro ONU

Non applicable.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3 Classe de danger relative au transport

Non applicable.

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5 Dangers environnementaux

Non applicable.

14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur lors du transport

Non applicable.

14.7 Transport en vrac aux termes de l'annexe II de MARPOL et du Recueil IBC

Non applicable.

15. INFORMATIONS SUR LA RÈGLEMENTATION

SIMDUT 2015

Règlement sur les produits dangereux - Canada (SORS2015-17)

Loi sur les produits dangereux - Canada (R.S.C., 1985, c. H-3)

Règlement sur l'information concernant les produits dangereux (Québec S-2.1, r. 8.1)

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 15 juin 2026

Les informations contenues dans cette FDS proviennent de sources que nous considérons comme sûres. Toutefois elles sont données comme guide, sans garantie expressément ou implicitement quant à son exactitude. Nous n'assumons pas la responsabilité et rejetons toutes réclamations pour la perte, dommage, dépenses engagées liées de quelques façons au transport, manutention et utilisation du produit.